Avis public du scrutin

Municipalité	Scrutin du		
SAINT-ALEXANDRE	2017 (année)	11 (mois)	05 (jour)

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale que :

1. un scrutin sera tenu;
2. les candidats à cette élection pour le ou les postes ci-après mentionnés sont :

POSTE : MAIRE

1. André (Prénom) BERGERON (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   294, chemin de la Grande-Ligne, Saint-Alexandre J0J 1S0 (Adresse)
2. Luc (Prénom) MERCIER (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   473, rue St-Denis, Saint-Alexandre J0J 1S0 (Adresse)
3. (Prénom) (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   (Adresse)

POSTE : CONSEILLER AU POSTE # 1

1. Yves (Prénom) BARRETTE (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   1473, rang Ste-Marie, Saint-Alexandre J0J 1S0 (Adresse)
2. Murielle (Prénom) LEPAGE (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   1405, montée de la Station, Saint-Alexandre J0J 1S0 (Adresse)
3. (Prénom) (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   (Adresse)

POSTE : CONSEILLER AU POSTE # 6

1. Jean-François (Prénom) BERTHIAUME (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   348, rue de la Chute, Saint-Alexandre J0J 1S0 (Adresse)
2. Anne-Sylvie (Prénom) FORNEY (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   815, chemin de la Grande-Ligne, Saint-Alexandre J0J 1S0 (Adresse)
3. (Prénom) (Nom) (Parti autorisé ou équipe reconnue)
   (Adresse)

3. un vote par anticipation sera tenu de 12 h à 20 h au(x) lieu(x) et à la (aux) date(s) ci-dessous indiqués :

1er jour :		2e jour (s'il y a lieu) :	
endroit	453, rue St-Denis	endroit	
date	29 october 2017	date	
section de vote (nos)	1 à 8	section de vote (nos)	à

4. les bureaux de vote le jour du scrutin seront ouverts le 2017 (année) 11 (mois) 05 (jour) de 10 h à 20 h aux endroits suivants :

endroit	501, rue St-Denis	endroit	
section de vote (nos)	1 à 8	section de vote (nos)	à
endroit		endroit	
section de vote (nos)	à	section de vote (nos)	à
endroit		endroit	
section de vote (nos)	à	section de vote (nos)	à
endroit		endroit	
section de vote (nos)	à	section de vote (nos)	à
endroit		endroit	
section de vote (nos)	à	section de vote (nos)	à

5. le recensement des votes sera effectué au lieu, à la date et à l'heure suivants :

endroit 501, rue St-Denis

date 5 novembre 2017

heure 20 h

Signature

Donné à Saint-Alexandre (Municipalité), le 2017 (année) 10 (mois) 18 (jour)

Président d'élection

Pour plus d'information, composer le 450 | 346 | 6641
Ind. rég. Numéro de téléphone